

Point de l'ordre du jour n°5:

Schéma directeur handicap de l'Université d'Orléans pour la période 2026 à 2029

VU le code de l'Éducation et plus particulièrement l'article L 712-3 IV 9°;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

VU la présentation faite en formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) le 24 novembre 2025 ;

VU l'avis du Comité Social d'Administration du 26 janvier 2026 ;

VU l'avis du Conseil Académique du 3 février 2026 ;

Le Schéma directeur handicap (SDH) est le document cadre de la politique handicap de l'Université. Il rassemble toutes les actions qui seront déployées au sein de l'établissement sur la période 2026-2029, aussi bien auprès des personnels que des étudiants.

Le Schéma directeur handicap de l'Université d'Orléans est joint en annexe.

Le Conseil d'administration approuve le schéma directeur handicap de l'Université d'Orléans pour la période 2026 à 2029.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	Atteint
Membres présents :	24
Membres représentés :	3
Total :	27

Décompte des votes :

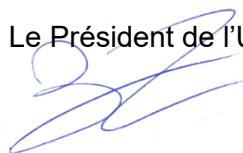
Abstentions :	1
Votants :	26
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 6 février 2026

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

SCHEMA DIRECTEUR HANDICAP

2026-2029



Edito

Éric Blond Président de l'université d'Orléans



En 1989, sous l'impulsion de collègues particulièrement motivés, l'Université d'Orléans créait la « Passerelle Handicap » pour accompagner les étudiants. Au fil des années, le dispositif s'est développé. Dans la continuité de son implication sur ce sujet, l'université a alors souhaité structurer sa politique de prise en compte du handicap, tant pour les étudiants que pour les personnels. Cette volonté s'est notamment concrétisée par un premier Schéma Directeur du Handicap en 2018 ainsi que par la signature d'une convention avec le Fonds d'Insertion des Personnes en situation de Handicap dans la Fonction Publique (FIPHFP) en janvier 2020, renouvelée en mai 2025. Aujourd'hui, afin de renforcer l'accompagnement des personnels et des étudiants en situation de handicap, le Vice-Président Egalité, Diversité, Inclusion et le Chargé de mission Handicap et Egalité de Chances auprès des étudiants, aidé par l'ensemble des services, ont construit ce deuxième schéma directeur 2026-2029. Je tiens ici à remercier l'ensemble des acteurs ayant contribué à ce nouveau schéma ambitieux qui s'inscrit pleinement dans la continuité de la démarche novatrice initiée en 1989 et régulièrement citée en exemple à l'échelle nationale.

L'approche du handicap doit être multifactorielle. Ainsi, la politique handicap de l'Université d'Orléans se conçoit de façon systémique. Elle considère les questions d'accessibilité numérique, d'accessibilité des déplacements et du bâti, tout autant que les questions d'adaptation pédagogique, d'aménagement des examens mais aussi d'aménagements des conditions de travail des personnels. La politique portée est animée par une logique d'inclusion et d'anticipation au plus près des besoins des membres de la communauté universitaire. Nous entendons par inclusion le fait que les progrès réalisés pour accompagner une personne profitent à tous, il en est ainsi de l'accessibilité bâimentaire ou numérique par exemple.

Sur l'ensemble des projets de l'université, de quelque nature qu'ils soient, il faut inclure en amont la dimension du handicap. L'expérience montre qu'une réflexion a posteriori suppose des adaptations ultérieures souvent bien plus onéreuses et rarement aussi efficace comparativement à une solution pensée en amont et intégrant dès le départ les questions d'inclusion. De cette manière, l'inclusion est bénéfique pour chacun et chacune, pour une qualité de vie quotidienne partagée au travail.

Ce nouveau schéma directeur propose une soixantaine d'actions dont de nombreuses pionnières et innovantes pour lesquelles nous pouvons souhaiter que le rayonnement s'étende au-delà de notre université, dans l'intérêt du développement de l'approche inclusive de toutes les formes de handicap.

J'invite chacun et chacune à contribuer activement à la mise en œuvre de cette approche et, pour l'avenir, à remonter aux porteurs des actions les éléments qui pourront nourrir l'amélioration continue des dispositifs mis en place ainsi que la réflexion sur l'approche en elle-même.

Merci pour votre implication dans le développement de l'inclusion à l'Université d'Orléans.

SOMMAIRE

1. Présentation des axes et objectifs	p.6
2. Synthèse des actions par axe	p.7
3. Axe 1 : Accessibilité du bâti	p.10
3.1. Déployer l'agenda d'accessibilité programmé	p.11
3.1.1. Mettre à jour en temps réel les travaux d'accessibilité du bâti	p.11
3.2. Améliorer l'accessibilité par l'expérience utilisateur	p.12
3.2.1. S'appuyer sur les étudiants de la passerelle afin de bénéficier d'un retour utilisateurs	p.12
3.2.2. S'appuyer sur les consignations au registre unique et les retours des assistants de prévention	p.13
3.3. Allier développement durable et accessibilité accrue	p.14
3.3.1. Vérifier l'accessibilité lors de travaux liés au développement durable	p.14
4. Axe 2 : Accessibilité numérique	p.15
4.1. Accompagner les personnels dans la prise en compte de l'accessibilité	p.16
4.1.1. Faire davantage connaître le référentiel de bonnes pratiques numérique	p.16
4.1.2. Ouvrir une réflexion sur un outil permettant de favoriser l'accessibilité numérique	p.17
4.1.3. Créer un rappel automatique des règles d'accessibilité sur CELENE et sur l'Intranet	p.18
4.1.4. Renforcer la prise en compte de l'accessibilité dans les formations CELENE et Intranet	p.19
4.1.5. Intégrer un volet accessibilité dans les formations d'informatique	p.20
4.1.6. Permettre une meilleure identification de l'accompagnement à l'accessibilité numérique	p.21
4.2. Faire évoluer nos outils numériques	p.22
4.2.1. Faire évoluer l'intranet de l'université	p.22
4.2.2. Développer les services proposés par l'ENT pour une meilleure accessibilité numérique	p.23
4.2.3. Développer l'application « Lire pour tous »	p.24
4.2.4. Envisager les marchés publics au regard du renforcement de l'accessibilité numérique	p.25
4.3. Renforcer les perspectives de diagnostics	p.26
4.3.1. Mettre en œuvre des audits d'accessibilité sur l'ensemble de nos outils numériques	p.26
4.3.2. Renforcer nos partenariats sur l'accessibilité numérique	p.27
4.3.3. Recourir à la tablette braille « insideOne »	p.28
5. Axe 3 : Accueil et accompagnement des étudiants	p.29
5.1. Sécuriser les parcours de formation des étudiants	p.30
5.1.1. Poursuivre la mise en œuvre de la portabilité des aménagements	p.30
5.1.2. Renforcer le partenariat avec le rectorat	p.31
5.1.3. Participer aux réunions de suivi des élèves en situation de handicap lourd au lycée	p.32
5.1.4. Accompagner les étudiants de niveau licence qui souhaitent poursuivre en master	p.33
5.1.5. Accompagner les étudiants de niveau master qui souhaitent poursuivre en doctorat	p.34
5.1.6. Accompagner le dépôt des demandes de financement de thèse ministérielle dédiée	p.35

5.2. Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examens	p.36
5.2.1. Recruter des secrétaires et surveillants d'examen	p.36
5.2.2. S'adjoindre les services d'un ergonome.....	p.37
5.2.3. Prévoir des macarons « référent handicap » à mettre sur les bureaux des référents handicap.....	p.38
5.2.4. Faire connaître la liste des référents handicap dans les composantes et services	p.39
5.2.5. Faire intervenir les référents handicap dans les conseils de perfectionnement.....	p.40
5.2.6. Ouvrir une réflexion sur la reconnaissance des référents handicaps.....	p.41
5.2.7. Rédiger une lettre de mission pour les référents handicap	p.42
5.3 Accroître les actions d'information et de sensibilisation à destination des étudiants.....	p.43
5.3.1. Sensibiliser au handicap invisible TSL.....	p.43
5.3.2. Proposer davantage de places en formation aux premiers secours pour les étudiants	p.44
5.3.3. Poursuivre les actions de type handi U.....	p.45
5.3.4. Développer les cafés signe pour sensibiliser à la langue de signes française.....	p.46
5.3.5. Utiliser les réseaux sociaux pour diffuser les procédures de demande d'aménagements.....	p.47
5.3.6. Créer et diffuser une bande dessinée numérique sur le handicap à destination des étudiants	p.48
5.3.7. Diffuser les offres d'emplois étudiants sur les réseaux sociaux étudiants.....	p.49
5.3.8. Concevoir et diffuser un podcast sur le handicap avec Radio Campus	p.50
5.3.9. Proposer des séances de SUAPSE adaptées aux étudiants en situation de handicap	p.51
5.4. Améliorer l'insertion professionnelle des étudiants.....	p.52
5.4.1. Participer aux travaux du PRITH.....	p.52
5.4.2. S'intégrer dans le dispositif d'emploi accompagné de l'AGEFIPH.....	p.53
5.4.3. Créer des conventions de partenariat avec des entreprises.....	p.54
5.4.4. Animer des ateliers de recrutement avec un focus handicap.....	p.55
6. Axe 4 : Accueil et accompagnement des personnels.....	p.56
6.1. Favoriser l'inclusion des personnels en situation de handicap	p.57
6.1.1. Faire connaître le correspondant handicap de la DRH	p.57
6.1.2. Former les managers à l'intégration de collègues en situation de handicap	p.58
6.1.3. Accompagner chaque collègue en situation de handicap ainsi que le service qui l'accueille.....	p.59
6.1.4. Favoriser les formations des personnels en situation de handicap	p.60
6.1.5. Former au handicap les RE RSA, directeurs de composantes et de laboratoires et services.....	p.61
6.2. Accroître les campagnes d'information et de sensibilisation à destination des personnels	p.62
6.2.1. Développer des campagnes d'information et de sensibilisation	p.62
6.2.2. Créer et diffuser une bande dessinée à destination des personnels	p.63
6.2.3. Développer la page « travailler avec un handicap » du site internet de l'université	p.64
6.2.4. Permettre l'accroissement des binômes lors du DuoDay	p.65
6.2.5. Déployer le forum handicap annuel sur l'université	p.66
6.2.6. Créer un guide rappelant les droits et procédures d'accompagnement	p.67
6.3. Développer une université plus inclusive.....	p.68
6.3.1. Sensibiliser les personnels d'accueil du public à tous les types de handicap	p.68
6.3.2. Déployer les actions prévues dans la charte atypie-friendly	p.69
6.3.3. Inciter les enseignants à se former davantage aux premiers secours	p.70
6.3.4. Sensibiliser aux difficultés psychologiques des jeunes adultes	p.71

7. Axe 5 : Politique et stratégie de recrutement	p.72
7.1. Détecter et accompagner les doctorants en situation de handicap	p.73
7.1.1. Sensibiliser au handicap lors des rentrées des écoles doctorales	p.73
7.2. Développer une politique de recrutement	p.74
7.2.1. S'adjoindre les services d'un intervenant en langue des signes	p.74
7.2.2. Développer une stratégie de recrutement, notamment d'apprentis et de MCF	p.75
7.2.3. Développer les partenariats dans le champ de l'insertion	p.76
7.3. Inciter à déclarer auprès de l'employeur	p.77
7.3.1. Encourager les démarches de reconnaissance de la RQTH	p.77
7.3.2. Promouvoir l'accompagnement des agents en situation de handicap	p.78
7.3.3. Mettre en œuvre et communiquer sur les permanences du correspondant handicap	p.79
8. Axe 6 : Stratégie de recherche et de formation sur le handicap	p.80
8.1. Intégrer la question du handicap dans toutes les formations	p.81
8.1.1. Recenser toutes les formations de l'université en lien avec le handicap	p.81
8.2. Donner plus de lisibilité aux recherches en lien avec le handicap	p.82
8.2.1. Ajouter une métadonnée dans les projets de recherche pour faciliter le recensement	p.82
9. Pilotage du schéma directeur handicap	p.83
9.1. Comité de pilotage	p.83
9.2. Modalités d'information des membres de la communauté universitaire	p.83
9.3. Suivi des indicateurs	p.83
9.4. Rapports d'exécution	p.83
Indicateurs	p.84
Glossaire et acronymes	p.88

Présentation des axes et objectifs

1

Axe 1 : Accessibilité du bâti

Objectif 1 : Déployer l'agenda d'accessibilité programmé

Objectif 2 : Améliorer l'accessibilité par les expériences utilisateurs

Objectif 3 : Allier développement durable et accompagnement du handicap

2

Axe 2 : Accessibilité numérique

Objectif 1 : Accompagner les personnels dans la prise en compte de l'accessibilité

Objectif 2 : Faire évoluer nos outils numériques

Objectif 3 : Renforcer les perspectives de diagnostic

3

Axe 3 : Accueil et accompagnement des étudiants

Objectif 1 : Sécuriser les parcours de formation des étudiants

Objectif 2 : Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examens

Objectif 3 : Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des étudiants

Objectif 4 : Améliorer l'insertion professionnelle des étudiants

4

Axe 4 : Accueil et accompagnement des personnels

Objectif 1 : Favoriser l'inclusion des personnels en situation de handicap

Objectif 2 : Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des personnels

Objectif 3 : Développer une université plus inclusive

5

Axe 5 : Politique et stratégie de recrutement

Objectif 1 : Détecter et accompagner les doctorants en situation de handicap

Objectif 2 : Développer une politique de recrutement

Objectif 3 : Inciter à déclarer auprès de l'employeur

6

Axe 6 : Stratégie de recherche et de formation sur le handicap

Objectif 1 : Intégrer la question du handicap dans toutes les formations

Objectif 3 : Donner plus de visibilité aux recherches en lien avec le handicap

Synthèse des actions par axe

A1-01	Objectif 1 : Déployer l'agenda d'accessibilité programmé a1. Mise à jour en temps réel des travaux d'accessibilité du bâti
A1-02	Objectif 2 : Améliorer l'accessibilité par les expériences utilisateurs a2. S'appuyer sur les étudiants accompagnés par la passerelle afin de bénéficier d'un retour utilisateurs a3. S'appuyer sur les consignations au registre unique et les retours des assistants de prévention
A1-03	Objectif 3 : Allier développement durable et accessibilité accrue a4. Systématiser la vérification de l'accessibilité lors des travaux ou actions en faveur du développement durable
A2-01	Objectif 1 : Accompagner les personnels dans la prise en compte de l'accessibilité a5. Faire davantage connaître le référentiel de bonnes pratiques numériques a6. Ouvrir une réflexion sur un outil permettant de favoriser l'accessibilité numérique a7. Mettre en œuvre un rappel automatique sur CELENE et sur l'Intranet des règles d'accessibilité des documents avant dépôt a8. Renforcer la prise en compte de l'accessibilité dans les formations CELENE et Intranet a9. Intégrer un volet accessibilité dans les formations d'informatique a10. Permettre une meilleure identification par les étudiants et les personnels de l'accompagnement à l'accessibilité numérique pouvant être proposé
A2-02	Objectif 2 : Faire évoluer nos outils numériques a11. Faire évoluer l'intranet de l'université afin de permettre une accessibilité accrue a12. Permettre un développement des services proposés par l'ENT pour une meilleure accessibilité numérique a13. Développer l'application « Lire pour tous » a14. Envisager les marchés publics au regard du renforcement de l'accessibilité numérique
A2-03	Objectif 3 : Renforcer les perspectives de diagnostic a15. Mettre en œuvre des audits sur l'ensemble de nos outils numériques afin d'en vérifier régulièrement l'accessibilité a16. Renforcer nos partenariats avec les associations accompagnant sur l'accessibilité numérique a17. Recourir à la tablette braille « insideOne » afin de permettre aux enseignants de visualiser et corriger les prises de notes des étudiants déficients visuels
A3-01	Objectif 1 : Sécuriser les parcours de formation des étudiants a18. Poursuivre la mise en œuvre de la portabilité des aménagements a19. Renforcer le partenariat avec le rectorat à travers la mise en place d'un lien lycée-université, favorisant la continuité dans les aménagements a20. Participer aux réunions de suivi des élèves en situation de handicap lourd avant leur intégration dans le supérieur a21. Accompagner les étudiants de niveau licence qui souhaitent poursuivre en master a22. Accompagner les étudiants de niveau master qui souhaitent poursuivre en doctorat a23. Accompagner le dépôt de demande de financement de thèse ministérielle dédiée

A3-02	Objectif 2 : Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examens a24. Recruter des secrétaires et surveillants d'examen a25. S'adjoindre les services d'un ergonome afin de faciliter la mise en œuvre des aménagements a26. Prévoir des macarons « référent handicap » à mettre sur les portes des bureaux des collègues a27. Faire connaître la liste des référents handicap dans les services et composantes a28. Faire intervenir les référents handicap dans les conseils de perfectionnement des formations a29. Ouvrir une réflexion sur la reconnaissance des référents handicaps a30. Rédiger une lettre de mission pour les référents handicap afin de permettre une harmonisation des pratiques
A3-03	Objectif 3 : Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des étudiants a31. Sensibiliser au handicap invisible TSL a32. Proposer davantage de places en formation aux premiers secours pour les étudiants a33. Poursuivre les actions de type Handi U a34. Développer les cafés signes pour sensibiliser à la Langue des Signes Française a35. Utiliser les réseaux sociaux étudiants pour diffuser la procédure de demande d'aménagements et préciser les conditions d'éligibilité a36. Créer et diffuser une campagne d'information numérique sur le handicap, sous la forme d'une bande dessinée, à destination des étudiants a37. Utiliser les réseaux sociaux étudiants pour diffuser les offres d'emploi étudiant au sein de la passerelle handicap a38. Concevoir et diffuser un podcast sur toutes les facettes du handicap en lien avec Radio Campus a39. Proposer des séances de SUAPSE adaptées aux étudiants en situation de handicap
A3-04	Objectif 4 : Améliorer l'insertion professionnelle des étudiants a40. Participer aux travaux du PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés) a41. S'intégrer dans le dispositif d'emploi accompagné proposé par l'AGEFIPH a42. Créer des conventions de partenariat avec les entreprises a43. Animer des ateliers de recrutement avec un focus handicap
A4-01	Objectif 1 : Favoriser l'inclusion des personnels en situation de handicap a44. Faire connaître le correspondant handicap de la DRH a45. Former les managers à l'intégration de collègues en situation de handicap a46. Mettre en place un accompagnement des collègues en situation de handicap ainsi que du service qui l'accueille a47. Favoriser les formations des personnels en situation de handicap a48. Former les RE RSA, directeurs de composantes et de laboratoires au handicap
A4-02	Objectif 2 : Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des personnels a49. Développer des campagnes d'information et de sensibilisation a50. Créer et diffuser une campagne d'information sur le handicap, sous la forme d'une bande dessinée, à destination des personnels a51. Poursuivre le développement de la page du site internet de l'université « Travailler avec un handicap » a52. Permettre l'accroissement des binômes lors du DuoDay a53. Déployer le forum handicap annuel sur l'université a54. Créer un guide rappelant les droits et procédures d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap

A4-O3	Objectif 3 : Développer une université plus inclusive a55. Sensibiliser à tous les types de handicap les personnels en charge de l'accueil du public a56. Déployer les actions prévues dans la charte Atypie-friendly a57. Inciter davantage les enseignants à se former aux premiers secours a58. Sensibiliser la communauté universitaire aux difficultés psychologiques des jeunes adultes
A5-O1	Objectif 1 : Détecter et accompagner les doctorants en situation de handicap a59. Sensibiliser au handicap lors des rentrées des écoles doctorales
A5-O2	Objectif 2 : Développer une politique de recrutement a60. S'adjoindre les services d'un intervenant de langue des signes a61. Développer une stratégie de recrutement par contrat interne et par concours, concernant notamment le recrutement d'apprentis et de MCF en situation de handicap a62. Poursuivre et développer les partenariats avec des structures œuvrant dans le champ de l'insertion des personnes en situation de handicap.
A5-O3	Objectif 3 : Inciter à déclarer auprès de l'employeur a63. Formaliser et faire connaître les points d'entrée permettant d'encourager les démarches de reconnaissance RQTH et les déclarations auprès de l'employeur a64. Promouvoir l'accompagnement déployé en faveur des agents qui ont fait valoir une situation de handicap a65. Mettre en œuvre et communiquer sur les permanences du correspondant handicap auprès des personnels
A6-O1	Objectif 1 : Intégrer la question du handicap dans toutes les formations a66. Recenser toutes les formations en lien avec le handicap
A6-O2	Objectif 2 : Accroître la visibilité des recherches liées au handicap a67. Ajouter une métadonnée dans les dépôts de projets de recherche afin de pouvoir recenser celles en lien avec le handicap



La réglementation relative à l'accessibilité du cadre bâti aux personnes en situation de handicap est établie par la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Depuis le 1^{er} janvier 2007, cette loi est applicable aux bâtiments construits ou rénovés accueillant des établissements recevant du public ou des locaux d'habitation

L'université progresse de façon constante dans l'accessibilité de son bâti afin de pouvoir accueillir l'ensemble des membres de la communauté universitaire en situation de handicap. Dans la perspective d'une amélioration continue de l'accessibilité du bâti de l'université trois axes sont envisagés :

- L'agenda d'Accessibilité Programmée (norme)
- L'amélioration de l'accessibilité par les expériences utilisateurs (usage)
- Les opportunités issues des réflexions actuelles sur les dépenses énergétiques

A1-O1-a1

Mettre à jour en temps réel les travaux d'accessibilité du bâti

Description : Cette action consiste à déployer l'Agenda d'Accessibilité Programmée via la plateforme d'Accessmétrerie, tel que déposé en préfecture en novembre 2015. L'objectif est ici de progresser continuellement sur le taux d'accessibilité de l'université.	
Public visé : Toute la communauté universitaire	
Acteurs :	Pilotes : Directeur du patrimoine immobilier Parties prenantes : RE-RSA, Référents techniques Partenaires externes : /
Mise en œuvre de l'action (description des étapes) : 1. Identification des sites à aménager 2. Planification des aménagements dans le cadre de l'agenda accessibilité 3. Réalisation des aménagements	
Indicateurs associés à l'action : • Taux d'accessibilité suivi sur la plateforme d'Accessmétrerie	
Moyens financiers et humains nécessaires à l'action : ▪ Financement : Crédits ministériels d'accessibilité ▪ Humain : Direction du patrimoine immobilier ▪ Formation : / ▪ Déplacement : / ▪ Autres : /	

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A1-O2-a2

S'appuyer sur les étudiants accompagnés par la passerelle afin de bénéficier d'un retour utilisateurs

Description :

Cette action consiste à établir un lien direct entre les étudiants et les personnels qui peuvent identifier des difficultés d'accessibilité et le Service Immobilier et Technique.

L'objectif de cette action consiste à faciliter l'usage des bâtiments et des cheminements extérieurs de l'université par notamment des personnes en situation de handicap

Public visé :

Tous les usagers des structures de l'université

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Direction du patrimoine

Partenaires externes : CROUS, Mairies ou collectivités suivant les parcelles concernées

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Evaluation diagnostique
2. Partage d'expériences avec les membres de la communauté en situation de handicap
3. Identification des limites externes et internes aux différents bâtiments
4. Planification des aménagements

Indicateurs associés à l'action :

- Taux de résolution des points bloquants remontés

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Crédits ministériels d'accessibilité
- **Humain :** Direction du patrimoine immobilier
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A1-O2-a3

S'appuyer sur les consignations au registre unique et les retours des assistants de prévention afin de bénéficier d'un retour utilisateurs

Description :

Cette action consiste à s'appuyer sur les retours des assistants de prévention et les consignations au registre unique pour améliorer l'accessibilité du bâti.

L'objectif de cette action est de faciliter l'usage des bâtiments et des cheminements extérieurs de l'université pour les personnes en situation de handicap.

Public visé :

Tous les usagers des structures de l'université

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Direction du patrimoine, DRH, Assistants de prévention

Partenaires externes : CROUS, Mairies ou collectivités suivant les parcelles concernées

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Evaluation diagnostique
2. Partage d'expériences avec les assistants de prévention
3. Identification des limites externes et internes aux différents bâtiments
4. Planification des aménagements

Indicateurs associés à l'action :

- Taux de résolution des points bloquants remontés

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Crédits ministériels d'accessibilité
- **Humain :** Direction du patrimoine immobilier
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A1-O3-a4

Systématiser la vérification lors des travaux ou actions en faveur du développement durable, afin de préserver et renforcer l'accessibilité dans le périmètre

Description :

Cette action consiste à allier développement durable et accompagnement du handicap en vérifiant lors des actions en faveur du développement durable que l'accessibilité soit préservée, voire renforcée.

L'objectif de cette action vise à systématiser la vérification lors des travaux ou actions en faveur du développement durable (ex : diminution des coûts énergétiques bâtementaires) que l'accessibilité est assurée, préservée et renforcée dans le périmètre.

Public visé :

Tous les membres de la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : Directeur du patrimoine immobilier

Parties prenantes : VP EDI, CM handicap et égalité des chances étudiants, VP transition écologique, Direction du patrimoine

Partenaires externes : Prestataires extérieurs

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des bâtiments concernés par des travaux ou actions en faveur du développement durable
2. Evaluation des possibilités d'aménagements connexes en termes d'accessibilité
3. Renforcement de l'accessibilité

Indicateurs associés à l'action :

- Suivi des travaux où l'accessibilité est concernée grâce au logiciel d'accessmètrie.
- Retours des utilisateurs pour prise en compte non normative (usage facilité)

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** /
- **Humain :** Direction du patrimoine
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4



L'accessibilité numérique consiste à rendre les services numériques (sites internet, intranet, applications mobiles, mobilier urbain) utilisables par toutes les personnes, quelles que soient leurs capacités physiques, sensorielles ou cognitives. Cette perspective nécessite le respect de la réglementation en vigueur et de certaines normes techniques.

Un service numérique accessible permet à toutes et à tous d'accéder en toute autonomie aux informations et aux fonctionnalités proposées par le service numérique. L'accessibilité numérique est au cœur des capacités de communication et d'information de l'université.

Les pistes d'amélioration de l'accessibilité numérique au sein de l'université d'Orléans comprennent trois grands objectifs autour desquels se déclinent de nombreuses actions :

- Accompagner les personnels dans la prise en compte de l'accessibilité
- Faire évoluer nos outils numériques
- Renforcer les perspectives de diagnostic

Accompagner les personnels dans la prise en compte de l'accessibilité

A2-O1-a5

Faire davantage connaître le référentiel de bonnes pratiques numériques

Description :

Au sein de l'Université, l'usage des outils numériques doit systématiquement intégrer la prise en considération des personnes en situation de handicap de façon à permettre l'accessibilité des ressources. Le dépôt de documents sur les différentes plateformes de l'université devra prendre en compte les nécessaires conditions de l'accessibilité numérique.

L'objectif de cette action consiste à accompagner les personnels à un usage des outils numériques afin d'en renforcer l'accessibilité.

Public visé :

Les personnels de l'université dont tout particulièrement les enseignants et enseignants-chercheurs, les personnels qui publient du contenu sur les sites ou les systèmes d'informations de l'université.

Acteurs :

Pilotes : DSI, LLUO, VP numérique et pédagogie innovante

Parties prenantes : VP EDI, CM handicap et égalité des chances étudiants, RE – RSA, DRH, DOIP

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Mettre à jour le référentiel de bonnes pratiques numériques
2. Informer l'ensemble des personnels
3. Rendre accessible le référentiel de bonnes pratiques numériques (Intranet, etc.).

Indicateurs associés à l'action :

Mise à jour régulière du référentiel de bonnes pratiques

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accompagner les personnels dans la prise en compte de l'accessibilité

A2-O1-a6

Ouvrir une réflexion sur un outil permettant de favoriser l'accessibilité numérique

Description :

Cette action consiste à ouvrir la réflexion sur un outil numérique permettant de rendre automatiquement accessibles les documents (mise en forme automatique des textes) avant leur mise en ligne sur les différentes plateformes numériques de l'université.

L'objectif de cette action est de renforcer l'accessibilité numérique pour notamment les personnes en situation de handicap

Public visé :

Les personnels de l'université dont tout particulièrement les enseignants et enseignants-chercheurs , les personnels qui publient du contenu sur les sites ou les systèmes d'informations de l'université.

Acteurs :

Pilotes : DSI, LLUO

Parties prenantes : VP EDI, CM handicap et égalité des chances étudiants, RE – RSA, DRH, DOIP

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Mettre à jour le référentiel de bonnes pratiques numériques
2. Informer l'ensemble des personnels
3. Rendre accessible le référentiel de bonnes pratiques numériques (Intranet, etc.).

Indicateurs associés à l'action :

Réflexion ouverte sur un outil automatique favorisant l'accessibilité numérique des documents

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accompagner les personnels dans la prise en compte de l'accessibilité

A2-O1-a7

Mettre en œuvre un rappel automatique sur CELENE et sur l'Intranet, des règles d'accessibilité des documents avant dépôt

Description :

Cette action consiste à rappeler sur les différentes plateformes de l'université (CELENE, intranet, site de l'université) les règles d'accessibilité des documents avant que ces derniers ne soient déposés.

L'objectif de cette action vise à accompagner les personnels à un usage des outils numériques afin de renforcer l'accessibilité.

Public visé :

Les personnels de l'université dont tout particulièrement les enseignants et enseignants-chercheurs, les personnels qui publient du contenu sur les sites de l'université ou sur les réseaux sociaux.

Acteurs :

Pilotes : LLUO / DSI

Parties prenantes : VP EDI, CM handicap et égalité des chances étudiants

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Création d'un message de rappel standardisé
2. Intégration du rappel dans les plateformes sous forme de bannière

Indicateurs associés à l'action :

- Rappel automatique d'accessibilité des documents déposés

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accompagner les personnels dans la prise en compte de l'accessibilité

A2-O1-a8

Renforcer la prise en compte de l'accessibilité dans les formations CELENE et Intranet

Description :

Cette action consiste à prendre en compte l'accessibilité dans les formations proposées sur CELENE et les ressources sur l'Intranet afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'objectif de cette action est d'accompagner les personnels à un usage des outils numériques renforçant l'accessibilité.

Public visé :

Les personnels de l'université dont tout particulièrement les enseignants et enseignants-chercheurs, les personnels

Acteurs :

Pilotes : DRH - Service emplois, compétences, qualité de vie et conditions de travail

Parties prenantes : DSI, VP EDI, CM handicap et égalité des chances étudiants, LLUO

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Recensement des formations existantes
2. Développement de ressources pédagogiques sur l'accessibilité
3. Intégration des ressources pédagogiques sur l'accessibilité au sein des formations

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de formations accessibles aux personnes en situation de handicap disponibles

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accompagner les personnels dans la prise en compte de l'accessibilité

A2-O1-a9

Intégrer un volet accessibilité dans les formations d'informatique

Description :

Cette action consiste à intégrer dans les formations d'informatique de l'université la prise en compte de l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Public visé :

Les personnels de l'université, dont tout particulièrement les enseignants et enseignants-chercheurs en informatique

Acteurs :

Pilotes : VP Numérique

Parties prenantes : VP EDI, VP CFVU, passerelle handicap, DRH - service action sociale et handicap, DSI, Responsables de formations informatiques

Partenaires externes :

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des formations en informatique de l'université
2. Élaboration d'un module « accessibilité numérique » spécifique à l'informatique
3. Intégration du module dans les formations existantes

Indicateurs associés à l'action :

- Intégration du module « accessibilité numérique » dans les parcours informatique de l'université

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accompagner les personnels dans la prise en compte de l'accessibilité

A2-O1-a10

Permettre une meilleure identification par les étudiants et les personnels de l'accompagnement à l'accessibilité numérique pouvant être proposé

Description :

Cette action vise à communiquer sur l'accompagnement à l'accessibilité numérique dont peuvent bénéficier les personnels et étudiants en situation de handicap.

L'objectif de cette action consiste à accompagner les personnels à un usage des outils numériques renforçant l'accessibilité.

Public visé :

L'ensemble de la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : Responsable administratif passerelle handicap

Correspondante handicap auprès des personnels

Parties prenantes : DSI, D-comm, CM handicap et égalité des chances étudiants, DRH, Mission EDI, LLUO

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Mise en place d'une campagne de communication dédiée
2. Elaboration et diffusion de supports d'information

Indicateurs associés à l'action :

- Campagne de communication mise en place

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Faire évoluer nos outils numériques

A2-O2-a11

Faire évoluer l'intranet de l'université

Description :

Cette action vise à effectuer une mise à jour de l'intranet de l'université en prenant en compte l'accessibilité numérique pour les personnes en situation de handicap.

L'objectif de cette action consiste pour l'établissement à se doter d'outils renforçant l'accessibilité numérique

Public visé :

Tous les personnels de l'université

Acteurs :

Pilotes : DSI – Service ingénierie logicielle et services numériques

Parties prenantes : CM handicap et égalité des chances étudiants, DRH, Mission EDI

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap
2. Développement de mises à jour de l'intranet conformes aux normes d'accessibilité
3. Mise en ligne des améliorations

Indicateurs associés à l'action :

- Mises à jour effectuées sur l'intranet de l'université

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Faire évoluer nos outils numériques

A2-O2-a12

Permettre un développement des services proposés par l'ENT pour une meilleure accessibilité numérique

Description :

Cette action consiste à intégrer l'accessibilité numérique dans le développement des services proposés par l'ENT pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'objectif de cette action est de permettre à l'établissement de se doter d'outils renforçant l'accessibilité numérique

Public visé :

Toute la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : DSI – Service ingénierie logicielle et services numériques

Parties prenantes : Passerelle handicap, CM handicap et égalité des chances étudiants, DRH, Mission EDI

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap
2. Développement de mises à jour de l'ENT conformes aux normes d'accessibilité

Indicateurs associés à l'action :

- Mises à jour de l'ENT afin de renforcer l'accessibilité

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Faire évoluer nos outils numériques

A2-O2-a13

Développer l'application « Lire pour tous »

Description :

Dans le cadre de sa convention avec le FIPHFP, l'université d'Orléans s'engage dans une action innovante en créant un outil permettant d'améliorer l'inclusion des personnes atteintes de troubles du langage (dys) et déficients visuels.

« Lire pour tous » est une application test innovante pensée pour améliorer la lecture de livres électroniques pour les personnes atteintes de déficience visuelle ou de troubles du langage (dys).

Public visé :

Toute la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : DSI – Service ingénierie logicielle et services numériques

Parties prenantes : VP EDI

Partenaires externes : FIPHFP

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des obstacles rencontrés par les personnes atteintes de troubles du langage (dys) et déficients visuels pour lire des documents numériques
2. Développement de l'application « Lire pour tous »
3. Diffusion de l'application « Lire pour tous »

Indicateurs associés à l'action :

- Création de l'application « Lire pour tous »

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Faire évoluer nos outils numériques

A2-O2-a14

Envisager les marchés publics au regard du renforcement de l'accessibilité numérique

Description :

Cette action vise à intégrer l'accessibilité numérique dans les critères de choix pour les marchés publics.

L'objectif de cette action est de permettre à l'établissement de se doter d'outils renforçant l'accessibilité numérique.

Public visé :

Toute la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : Directrice des affaires financières

Parties prenantes : VP EDI, CM handicap et égalité des chances étudiants, Mission EDI, Service action sociale et handicap, DRH, DSI, DPI

Partenaires externes : Structures candidatant aux marchés publics de l'université

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Référencer les critères d'accessibilité numérique
2. Intégrer ces critères dans les marchés publics
3. Etudier les réponses des prestataires au regard des critères d'accessibilité

Indicateurs associés à l'action :

- Taux de marchés publics incluant l'accessibilité numérique comme critère de notation

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Renforcer les perspectives de diagnostic

A2-O3-a15

Mettre en œuvre des audits d'accessibilité sur l'ensemble de nos outils numériques

Description :

Cette action consiste à effectuer un audit de nos outils numériques et une veille régulière afin de vérifier leur accessibilité et le cas échéant entreprendre leur mise en conformité.

L'objectif de cette action est de favoriser la mise en œuvre de diagnostics réguliers et favoriser l'accessibilité numérique de nos outils tout le temps.

Public visé :

Ensemble de la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : DSI – Service ingénierie logicielle et services numériques

Parties prenantes : Mission EDI, passerelle handicap, DRH

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Recensement des outils numériques utilisés à l'université
2. Mise en place d'un plan d'audit
3. Réalisation des audits d'accessibilité
4. Rédaction des rapports et recommandations
5. Suivi et mise en œuvre des recommandations issues des audits

Indicateurs associés à l'action :

- Taux d'accessibilité numérique

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Renforcer les perspectives de diagnostic

A2-O3-a16

Renforcer nos partenariats avec les associations accompagnant sur l'accessibilité numérique

Description :

Cette action vise le renforcement de nos partenariats avec les associations accompagnant l'accessibilité numérique.

L'objectif de cette action consiste à favoriser la mise à jour continue de nos outils numériques en prenant en compte l'accessibilité numérique.

Public visé :

Toute la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : CM handicap et égalité des chances étudiants, DSI, DRH – Service Action sociale et handicap, CM Handicap étudiant, Passerelle handicap

Partenaires externes : Associations handicap

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des associations et partenaires spécialisés
2. Prise de contact et formalisation des partenariats
3. Collaboration pour l'amélioration des outils et des services

Indicateurs associés à l'action :

- Convention signée dans le cadre de l'accessibilité numérique

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Renforcer les perspectives de diagnostic

A2-O3-a17

Recourir à la tablette braille « insideOne » afin de permettre aux enseignants de visualiser et corriger les prises de notes des étudiants déficients visuels

Description :

Cette action consiste à se doter d'une ou plusieurs tablettes « InsideOne » afin de les proposer aux étudiants déficients visuels.

Il sera également question de favoriser la mise en place d'une formation sur l'utilisation de ladite tablette.

L'objectif de cette action est de permettre aux enseignants de visualiser et corriger les prises de notes des étudiants aveugles, via un écran et un clavier connecté. Cette tablette permettra en outre une mise en accessibilité des formules mathématiques entre autres.

Public visé :

Etudiants déficients visuels et enseignants

Acteurs :

Pilotes : Passerelle handicap

Parties prenantes : DRH - Service formation, CM handicap et égalité des chances étudiants, Mission EDI, Direction de la formation

Partenaires externes : Partenaires extérieurs

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

La formation pourra être animée par le concepteur Pierre-Emmanuel RAME.

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de tablette achetées et mises à disposition
- Taux d'utilisation des tablettes à disposition

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** Passerelle handicap
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Axe 3 : Accueil et accompagnement des étudiants



Cet axe s'appuie sur le plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap (PAEH), dispositif permettant aux étudiants en situation de handicap de bénéficier des aménagements nécessaires en fonction de leurs besoins pour suivre leurs études supérieures (matériel adapté, preneur de notes, temps supplémentaire...). Il renforce également l'accueil et l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap.

Le présent Schéma Directeur Handicap de l'université d'Orléans poursuit plusieurs objectifs en vue de renforcer l'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap afin de :

- Sécuriser les transitions dans les parcours de formation des élèves puis des étudiants en situation de handicap
- Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examen
- Renforcer les actions de sensibilisation / formation et communication envers les étudiants
- Améliorer l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap

Sécuriser les parcours de formation des étudiants

A3-O1-a18

Poursuivre la mise en œuvre du décret de portabilité des aménagements, afin de conserver les adaptations pour toute la durée des études de l'étudiant

Description :

Cette action consiste à faire une large communication de l'existence de ce décret auprès des lycées, des lycéens et de leurs familles, afin de mettre en place au plus tôt les aménagements d'études des lycéens à leur arrivée à l'université et permettre de reconduire les aménagements sur toute la durée d'études sauf si demande de l'étudiant.

L'objectif de cette action est de sécuriser la transition lycée/université et désengorger le service de santé universitaire

Public visé :

Etudiants en situation de handicap

Acteurs :

Pilotes : Passerelle Handicap

Parties prenantes : DOIP notamment pour les forums et salons étudiants

Partenaires externes : Conseiller technique du recteur et enseignants référents des lycées

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Coordination avec les services du secondaire
2. Communication ciblée en direction des lycéens et de leurs familles
3. Amélioration des démarches à l'entrée à l'université

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de forums et salons étudiants réalisés

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Sécuriser les parcours de formation des étudiants

A3-O1-a19

Renforcer le partenariat avec le rectorat à travers la mise en place d'un lien lycée-université, favorisant la continuité dans les aménagements

Description :

Cette action s'articule autour de 5 axes prioritaires :

- Favoriser une articulation bac -3 / bac +3,
- Permettre une immersion en université,
- Interagir davantage entre acteurs de l'accompagnement du handicap dans le milieu scolaire et le milieu universitaire,
- Anticiper de l'arrivée dans le supérieur,
- Définir des mesures pratiques d'accompagnement des élèves et étudiants en situation de handicap.

L'objectif de cette action réside dans la sécurisation de la transition lycée / université.

Public visé :

Lycéens en situation de handicap et leur famille

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Passerelle handicap

Partenaires externes : Rectorat

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Renforcement du partenariat avec le rectorat
2. Organisation d'un temps d'immersion à l'université
3. Développement d'outils de liaisons inter-niveaux
4. Co-construction de mesures pratiques d'accompagnement

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de familles rencontrées lors des salons et hors salons

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Sécuriser les parcours de formation des étudiants

A3-O1-a20

Participer aux réunions de suivi des élèves en situation de handicap lourd en fin de lycée pour favoriser leur intégration dans l'enseignement supérieur

Description :

Cette action consiste à systématiser la participation active d'un membre de la passerelle handicap lors des réunions de fin de scolarité en lycée des futurs étudiants en situation de handicap « lourd ».

L'objectif réside dans la sécurisation de la transition lycée / université.

Public visé :

Référents handicap des lycées, lycéens en situation de handicap lourd et leur famille

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants,
Passerelle handicap

Parties prenantes : service de santé universitaire, référents handicap des composantes au sein de l'université

Partenaires externes : Rectorat, Lycées

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des élèves concernés
2. Coordination avec les établissements secondaires
3. Participation active aux réunions de suivi
4. Préparation de l'arrivée dans le supérieur

Indicateurs associés à l'action :

- Présence de l'université aux réunions de préparation à l'entrée dans le supérieur dans les lycées

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Sécuriser les parcours de formation des étudiants

A3-O1-a21

Accompagner les étudiants de licence qui souhaitent poursuivre en master

Description :

Accompagner les étudiants de L3 en situation de handicap sur une poursuite d'étude en master en déployant, avec la passerelle handicap et la DOIP, des actions visant à préparer la perspective de l'accession en master.

L'objectif de cette action consiste à sécuriser la transition licence/master/doctorat

Public visé :

Etudiants de licence en situation de handicap

Acteurs :

Pilotes : Passerelle handicap

Parties prenantes : SSU, DOIP, Passerelle handicap, référents handicap des composantes

Partenaires externes :

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des étudiants concernés
2. Organisation d'ateliers
3. Valorisation des compétences
4. Suivi et appui à la candidature en master

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'étudiants bénéficiaires

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Sécuriser les parcours de formation des étudiants

A3-O1-a22

Accompagner les étudiants de master qui souhaitent poursuivre en doctorat

Description :

Cette action consiste à apporter informations et appui aux étudiants en situation de handicap en master qui souhaitent poursuivre en doctorat, en leur présentant les différents dispositifs existants dans le cadre de l'accompagnement au doctorat.

L'objectif de cette action consiste à sécuriser la transition licence/master/doctorat.

Public visé :

Etudiants de master en situation de handicap

Acteurs :

Pilotes : Passerelle handicap

Parties prenantes : SSU, DOIP, Passerelle handicap, référents handicap des composantes, écoles doctorales

Partenaires externes :

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des étudiants concernés
2. Information à destination de l'ensemble des étudiants de master en situation de handicap
3. Accompagnement de projet de doctorat

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'étudiants bénéficiaires de cet accompagnement
- Nombre de doctorants en situation de handicap

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Sécuriser les parcours de formation des étudiants

A3-O1-a23

Accompagner le dépôt de demande de financement ministériel de thèse

Description :

Le ministère propose chaque année un financement de thèse pour des doctorants en situation de handicap bénéficiant d'une RQTH. L'université d'Orléans accompagne les doctorants dans cette démarche.

L'objectif de cette action consiste à sécuriser la transition licence / master /doctorat.

Public visé :

Etudiants en master titulaires d'un RQTH, personnes en reprise d'études titulaires d'une RQTH

Acteurs :

Pilotes : Pôle APRI – Directrice de la Recherche – Service des écoles et études doctorales

Parties prenantes : VP CR, Passerelle handicap, écoles doctorales, laboratoires de recherche

Partenaires externes : MESR

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Information et sensibilisation dès le Master
2. Identification et repérage en amont des profils potentiels
3. Accompagnement dans la construction du projet doctoral
4. Soutien au montage du dossier de demande de financement
5. Suivi et appui post-dépôt

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de projets soumis et nombre de projets retenus

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- Matériel/fonctionnel : /
- Humain : /
- Formation : /
- Déplacement : /
- Autres : /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examens

A3-O2-a24

Recruter des secrétaires et surveillants d'examen

Description :

Il s'agit ici de disposer d'un pool de personnes pour assurer les surveillances de salles isolées et secrétariats d'examens des étudiants en situation de handicap. Une expérimentation est en cours au sein de l'UFR LLSH.

L'objectif de cette action est de soulager l'organisation des examens avec une recherche facilitée de secrétaires d'examens et de surveillants.

Public visé :

Services de scolarité, enseignants et étudiants

Acteurs :

Pilotes : Passerelle handicap

Parties prenantes : Enseignants et référents handicaps administratifs

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Evaluation des besoins en secrétariat et surveillance
2. Analyse de l'expérimentation en cours à la LLSH
3. Identification de sources de financement
4. Constitution d'un vivier de secrétaires et surveillants
5. Organisation logistique et coordination en lien avec les scolarités

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de surveillants mobilisés

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examens

A3-O2-a25

S'adjoindre les services d'un ergonome afin de faciliter le déploiement des aménagements

Description :

Faire appel à un ergonome pour l'accompagnement dans la création et la mise en œuvre d'aménagements à destination des personnels et des étudiants en situation de handicap.

L'objectif de cette action consiste à envisager les possibilités d'aménager les postes de travail mais aussi co-construire les aménagements.

Public visé :

Etudiants et personnels en situation de handicap

Acteurs :

Pilotes : Passerelle handicap

Correspondante handicap auprès des personnels

Parties prenantes : DRH, VP EDI, CM handicap et égalité des chances étudiants

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Définition du profil de poste
2. Trouver un intervenant ergonome
3. Mise en place progressive des accompagnements

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'interventions réalisées par l'ergonome

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examens

A3-O2-a26

Prévoir des macarons « référents handicap » sur les portes des bureaux

Description :

Cette action consiste à définir, en lien avec le service communication, un visuel « référent handicap » pour repérer les portes des bureaux des collègues assumant les fonctions de référents handicap.

L'objectif de cette action est d'améliorer la visibilité et l'action des référents handicap auprès des équipes pédagogiques et des étudiants.

Public visé :

L'ensemble de la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Passerelle handicap, Direction de la communication / référents handicap

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Conception du visuel avec le service communication
2. Recensement des référents / correspondants handicap
3. Impression et diffusion des macarons
4. Communication du dispositif

Indicateurs associés à l'action :

- Mise en place des macarons sur les portes de bureau des référents handicap

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examens

A3-O2-a27

Faire connaître la liste des référents handicap dans les services et composantes

Description :

Communiquer auprès de l'ensemble des membres de la communauté universitaire la listes des référents handicap existants au sein des services et composantes (site web institutionnel, campagne d'affichage, réseaux sociaux, newsletter Com'Nous...).

L'objectif de cette action est d'améliorer la visibilité et l'action des référents handicap.

Public visé :

Toute la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Passerelle handicap, Direction de la communication

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Élaboration de la liste des référents handicap
2. Elaboration des supports de communication
3. Diffusion régulière et mise à jour annuelle en cas de changement des référents

Indicateurs associés à l'action :

- Communication de la liste des référents handicap auprès de l'ensemble de la communauté universitaire

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

▪ **Matériel/fonctionnel :** /

▪ **Humain :** /

▪ **Formation :** /

▪ **Déplacement :** /

▪ **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examens

A3-O2-a28

Faire intervenir les référents handicap dans les conseils de perfectionnement des formations

Description :

Cette action consiste à prévoir la présence des référents handicap en conseil de perfectionnement des formations (information sur les procédures de demande d'aménagement par les étudiants, remontée des difficultés rencontrées et suivi des parcours des étudiants en situation de handicap).

L'objectif de cette action est d'améliorer la visibilité et l'action des référents handicap auprès des équipes pédagogiques.

Public visé :

Personnels et étudiants qui siègent aux conseils de perfectionnement des formations

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Passerelle handicap, Composantes, responsables de formation et référents handicap

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des conseils de perfectionnement
2. Création d'un support d'intervention pour les correspondants handicap
3. Diffusion du support et intervention des correspondants au sein des conseils de perfectionnement

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de conseils de perfectionnement des formations tenus en présence des référents handicap

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examens

A3-O2-a29

Ouvrir une réflexion sur la reconnaissance des référents handicap

Description :

Cette action consiste à réfléchir sur la reconnaissance des référents handicap. En effet, les référents handicap sont reconnus de façon disparate selon leur statut et selon la composante ou le service dans lequel ils exercent.

L'objectif de cette action consiste à uniformiser les différentes formes de reconnaissance d'une composante ou d'un service à l'autre pour garantir une égalité de traitement.

Public visé :

Référents handicap étudiant des composantes et services

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Service communication, DRH - service accompagnement des personnels en situation de handicap et passerelle handicap

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Bencharck auprès des autres établissements d'enseignement supérieur
2. Identification de l'ensemble des référents
3. Identification des différentes positions et reconnaissances
4. Uniformisation des modalités de reconnaissance des référents handicap

Indicateurs associés à l'action :

- Uniformisation des modalités de reconnaissance des référents handicap

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examens

A3-O2-a30

Rédiger une lettre de mission pour les référents handicap afin d'harmoniser les pratiques

Description :

Cette action consiste à rédiger une lettre de mission type pour tous les référents handicap. Cette lettre de mission sera adressée à tous les nouveaux référents handicap ainsi qu'à tous les référents déjà en place. Cette lettre de mission précisera les missions du référent handicap et les modalités pratiques d'exécution.

L'objectif de cette mission consiste à harmoniser les pratiques entre composantes et services.

Public visé :

Référents handicap étudiant au sein des composantes et des services

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : VP Vie des campus, DGSA Formation et vie étudiante, Passerelle handicap, Service communication, service accompagnement des personnels en situation de handicap

Partenaires externes :

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identifier l'ensemble des missions actuelles
2. Créer une lettre de mission type
3. Harmoniser les pratiques

Indicateurs associés à l'action :

- Création d'une lettre de mission type

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des étudiants

A3-O3-a31

Sensibiliser aux handicaps invisibles TSL

Description :

Cette action consiste à créer et diffuser des campagnes de sensibilisation et d'information sur les handicaps invisibles, notamment les troubles autistiques et Dys, afin de déconstruire les stéréotypes qui sont partagés à l'égard des personnes présentant ces troubles.

L'objectif de cette action consiste à sensibiliser la communauté universitaire au handicaps invisibles.

Public visé :

Toute la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Passerelle handicap, SSU, Mission EDI, LLUO

Partenaires externes : Partenaires extérieurs si besoin

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Coordination avec le Service de Santé Universitaire (SSU)
2. Planification de nouvelles sessions
3. Communication auprès des étudiants
4. Inscription des étudiants aux différentes sessions de sensibilisation

Indicateurs associés à l'action :

- Création de session de sensibilisation

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des étudiants

A3-O3-a32

Proposer davantage de places en formation aux premiers secours pour les étudiants

Description :

Cette action consiste à augmenter le nombre de places et/ou le nombre de sessions de formation aux premiers secours pour les étudiants, en accord avec le service de santé.

L'objectif de cette action est de faciliter le vivre ensemble en considérant les spécificités de certains handicaps.

Public visé :

Etudiants

Acteurs :

Pilotes : SSU

Parties prenantes : Passerelle handicap

Partenaires externes : Partenaires extérieurs si besoin

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Coordination avec le Service de Santé Universitaire (SSU)
2. Planification de nouvelles sessions
3. Communication auprès des étudiants
4. Inscription des étudiants aux différentes sessions de formation

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de formation proposées

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** CVEC
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des étudiants

A3-O3-a33

Poursuivre les actions de type Handi U (sports adaptés)

Description :

Cette action consiste à organiser une demi-journée de sport adapté et une table ronde en soirée sur une thématique handicap (double parcours étudiant et sportif de haut niveau en situation de handicap par exemple).

L'objectif poursuivi par cette action est de faciliter le vivre ensemble en développant des actions de sensibilisation envers les étudiants

Public visé :

Etudiants APAS 2ème année et étudiants accompagnés par la passerelle handicap pour la pratique lors de cette journée,

Tous étudiants et personnels pour la table ronde

Acteurs :

Pilotes : Responsable Licence APAS - STAPS

Parties prenantes : Formation STAPS parcours APAS, passerelle handicap

Partenaires externes : Ligue régionale du sport universitaire , Comité Handisport du Loiret.

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Dialogue avec les partenaires pédagogiques et institutionnels
2. Organisation d'une demi-journée de sport adapté
3. Préparation de la table ronde en soirée
4. Communication et valorisation

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'étudiants de la passerelle présents lors de la pratique sportive
- Nombre de membre de la communauté universitaire en soirée

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** Ligue régionale du sport universitaire et passerelle handicap (pour la traduction LSF de la table ronde)
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des étudiants

A3-O3-a34

Développer les cafés signes pour sensibiliser à la langue des signes Française

Description :

Grâce à des jeux selon le niveau des locuteurs LSF, cette action permet la découverte de cette langue ou des échanges/débats.

L'objectif de cette action est de faciliter le vivre ensemble en développant des actions de sensibilisation envers les étudiants.

Public visé :

Toute la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Direction de la communication

Partenaires externes : Com'signes

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Définition du format de l'atelier et de la fréquence
2. Organisation des rencontres régulières
3. Communication et mobilisation

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de cafés signes organisés par an

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des étudiants

A3-O3-a35

Utiliser les réseaux sociaux étudiants pour diffuser la procédure de demande d'aménagements et préciser les conditions d'éligibilité

Description :

Cette action consiste à s'appuyer sur l'association Etudihand'Orléans pour communiquer avec les étudiants sur les aménagements proposés par la passerelle et la procédure pour les obtenir.

L'objectif de cette action est de faciliter le vivre ensemble en développant des actions de communication envers les étudiants.

Public visé :

Etudiants

Acteurs :

Pilotes : Passerelle handicap

Parties prenantes : L'association Etudihand'Orléans

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Dialogue avec l'association Étudihand'Orléans
2. Création de supports de communication accessibles
3. Diffusion des supports créés

Indicateurs associés à l'action :

- Publications sur les réseaux sociaux

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des étudiants

A3-O3-a36

Créer et diffuser une campagne d'information numérique sur le handicap, sous la forme d'une bande dessinée, à destination des étudiants

Description :

Cette action consiste à créer une bande dessinée et à la diffuser de manière numérique à l'ensemble de la communauté universitaire, notamment les étudiants, afin de leur faire découvrir toutes les facettes du handicap.

L'objectif de cette action est de faciliter le vivre ensemble en développant des actions de communication envers les étudiants.

Public visé :

Etudiants de l'université

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Passerelle handicap, Mission EDI, DRH, DEVE

Partenaires externes : L'association Etudihand'Orléans

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Elaboration des différents scénarios
2. Elaboration des contenus de la BD et des informations à véhiculer
3. Création graphique de la bande dessinée
4. Diffusion de la bande dessinée auprès des étudiants et doctorants à travers notamment les supports numériques

Indicateurs associés à l'action :

- Création et diffusion de la bande dessinée de sensibilisation

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des étudiants

A3-O3-a37

Utiliser les réseaux sociaux étudiants pour diffuser les offres d'emploi étudiant au sein de la passerelle handicap

Description :

Cette action consiste à s'appuyer sur l'association Etudihand'Orléans pour communiquer les offres d'emploi étudiant au sein de la passerelle handicap.

L'objectif de cette action consiste à faciliter le vivre ensemble en développant des actions de communication envers les étudiants.

Public visé :

Etudiants

Acteurs :

Pilotes : Passerelle handicap

Parties prenantes : /

Partenaires externes : L'association Etudihand'Orléans

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Collaboration avec l'association Étudianthand'Orléans
2. Création de supports de communication clairs et accessibles
3. Diffusion ciblée sur les différents canaux de l'université à destination des étudiants

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'offres d'emploi étudiant relayés

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des étudiants

A3-O3-a38

Concevoir et diffuser un podcast sur toutes les facettes du handicap en lien avec Radio campus

Description :

Cette action consiste à concevoir et à diffuser une mini-série sur le handicap et ses différentes facettes , en faisant intervenir divers acteurs internes, notamment les correspondants handicap.

L'objectif de cette action vise à communiquer davantage et contribuer à déconstruire les stéréotypes dont les personnes en situation de handicap sont victimes.

Public visé :

Toute la communauté universitaire notamment les étudiants, les enseignants et les personnels

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants
VP EDI

Parties prenantes : Correspondants handicap au sein des services et composantes, Radio Campus Orléans

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Définir le format du podcast
2. Identifier les intervenants
3. Identifier les thèmes à aborder en lien avec Radio Campus
4. Tourner les différents épisodes du podcast, les mettre en ligne et diffuser largement

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'épisodes réalisés chaque année

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des étudiants

A3-O3-a39

Proposer des séances de SUAPSE adaptées aux étudiants en situation de handicap

Description :

Rendre des séances de SUAPSE accessibles aux membres de la communauté universitaire en situation de handicap.

Permettre un accompagnement des membres de la communauté universitaire en situation de handicap sur des séances SUAPSE.

Public visé :

Les membres de la communauté universitaire en situation de handicap

Acteurs :

Pilotes : Directeur du SUAPSE

Parties prenantes : CM handicap et égalité des chances étudiants, VP EDI

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identifier les pratiques envisagées
2. Identifier des intervenants sport handi
3. Communiquer auprès des étudiants et personnels en situation de handicap

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'étudiants et de personnels en situation de handicap inscrits au SUAPSE

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A3-O4-a40

Participer aux travaux du PRITH

Description :

Il s'agit ici de participer autant que possible aux réunions du PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés), du PLITH (Plan Local d'Insertion des Travailleurs Handicapés) pour connaître les actions prioritaires de la région et faire remonter à cette instance les actions de l'université en faveur de l'insertion des TH (travailleurs titulaires de la RQTH).

L'objectif de cette action est de renforcer les liens avec les partenaires

Public visé :

Partenaires extérieurs, notamment AGEFIPH, FIPHFP, DREETS, missions locales, rectorat, ...

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : CM handicap et égalité des chances étudiants, Correspondant handicap

Partenaires externes : AGEFIPH, FIPHFP, DREETS, missions locales, rectorat, ...

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Désigner une personne représentante de l'université pour participer régulièrement aux réunions
2. Collecter les données recueillies lors des réunions et les partager avec les services et composantes concernées
3. Mettre en œuvre et suivre les actions découlant des travaux du PRITH

Indicateurs associés à l'action :

- Présence de l'université aux réunions

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A3-O4-a41

S'intégrer dans le dispositif d'emploi accompagné proposé par l'Agefiph

Description :

Cette action consiste à mettre en place une convention avec l'AGEFIPH pour déployer les aides découlant du dispositif pour les étudiants de l'université lors de leur entrée dans la vie active.

L'objectif de cette action est de renforcer les liens avec les partenaires de l'université.

Public visé :

Etudiants en situation de handicap lourd, nécessitant une aide humaine

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Mission EDI

Partenaires externes : AGEFIPH

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Prendre contact avec l'AGEFIPH
2. Étudier le cadre et les modalités du dispositifs
3. Élaborer une convention de partenariat ou la renforcer le cas échéant
4. Mettre en place un protocole interne de suivi

Indicateurs associés à l'action :

- Création d'une convention avec l'AGEFIPH

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A3-O4-a42

Créer des conventions de partenariat avec des entreprises

Description :

Construire progressivement des conventions de partenariat avec des entreprises "handi-compatibles" de façon à faciliter la mise en place de stages pour nos étudiants.

L'objectif de cette action consiste à créer des relations avec les entreprises handi-compatibles afin de favoriser l'insertion de nos étudiants en situation de handicap.

Public visé :

Etudiants en situation de handicap

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Direction de la formation, DRH, Mission EDI

Partenaires externes : Entreprises, Rectorat

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Faire le bilan de la précédente convention
2. Contacter les partenaires de la convention
3. Mettre à jour le contenu de la convention
4. Associer les parties prenantes à la nouvelle convention élaborée
5. Valider et signer la convention renouvelée avec les partenaires

Indicateurs associés à l'action :

- Renouvellement de la convention

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A3-O4-a43

Animer des ateliers de recrutement avec un focus handicap

Description :

En lien avec les services de la DOIP, il s'agit ici de déployer des actions dédiées aux étudiants accompagnés lors d'ateliers de mise en situation d'entretiens d'embauches et de préparations de CV et lettre de motivation pour la recherche des stages et d'apprentissage ou job d'été. Grâce à l'utilisation de l'e-portfolio, permettre aux étudiants de mieux valoriser les compétences acquises (disciplinaires et transverses).

L'objectif de cette action consiste à préparer davantage les étudiants pour leur insertion professionnelle actions en local (ateliers, usage du e-portfolio...).

Public visé :

Etudiants accompagnés par la passerelle handicap

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Passerelle handicap, DOIP

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Co-construire les ateliers avec la DOIP
2. Planifier un calendrier d'animation de ces ateliers
3. Promouvoir ces ateliers auprès des étudiants concernés
4. Animer les ateliers en petits groupes

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'étudiants accompagnés pour cette finalité
- Taux de réussite des recherches de stages (emploi, alternance, etc...)

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4



Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne, sociale et professionnelle tout en prenant en compte leur singularité, leur attente et leur environnement, constitue un axe important de la politique handicap menée à l'Université d'Orléans. Cet accompagnement repose sur une approche globale et une prise en considération des attentes de la personne en termes d'aménagement de poste de façon à permettre l'autonomie et ainsi garantir l'inclusion sociale et professionnelle.

À travers cet axe, l'université d'Orléans poursuit cinq objectifs majeurs :

- Professionnaliser l'accueil mis en œuvre par les personnels ;
- Favoriser l'intégration des personnels en situation de handicap ;
- Accroître les campagnes d'informations à destination des personnels ;
- Accroître les actions de sensibilisation à destination des personnels ;
- Intégrer la question du handicap dans les formations.

A4-O1-a44

Faire connaître le correspondant handicap de la DRH

Description :

Cette action consiste à mettre en place des réunions d'informations sur l'ensemble des sites, rubrique sur l'intranet, documentation afin de mieux faire connaître auprès des personnels le correspondant handicap de la DRH.

L'objectif de cette action consiste à renforcer l'inclusion des personnels en situation de handicap au sein des différents services et composantes.

Public visé :

Tous les personnels

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : DRH, Bureau de l'action sociale et du handicap, direction de la communication

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Faire intervenir la correspondante handicap dans les réunions d'information sur les différents sites de l'université
2. Créer une rubrique sur l'intranet dédiée au handicap et mettre en avant la correspondante handicap
3. Diffuser une documentation claire et accessible auprès de l'ensemble des personnels

Indicateurs associés à l'action :

- Diffusion des informations relatives au poste de correspondant handicap de la DRH

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A4-O1-a45

Former les managers à l'intégration de collègues en situation de handicap

Description :

Il s'agit ici d'intégrer au parcours de formation des managers un module spécifique à la prise en compte du handicap dans l'intégration des collègues.

L'objectif de cette action consiste à intégrer plus facilement les personnels en situation de handicap au sein des services et composantes.

Public visé :

Tous les managers (encadrants) BIATSS, Enseignants et EC

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : DRH - Service formation

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des thématiques clés à aborder
2. Conception du module de formation
3. Intégration dans le plan de formation
4. Communication auprès des managers

Indicateurs associés à l'action :

- Intégration du module au parcours de formation des managers

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A4-O1-a46

Mettre en place un accompagnement des collègues en situation de handicap et du service qui l'accueille

Description :

Cette action consiste à déployer un accompagnement réalisé par le correspondant handicap des services qui accueillent une personne en situation de handicap.

L'objectif de cette action permet l'inclusion des personnels en situation de handicap au sein des services et composantes.

Public visé :

Les chefs de services

Acteurs :

Pilotes : Correspondante handicap

Parties prenantes : Mission EDI, Bureau de l'action sociale et du handicap

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Elaboration d'un kit d'information à destination du service d'accueil
2. Sensibilisation du service d'accueil avant l'arrivée de la personne en situation de handicap
3. Préparation de l'accueil matériel
4. Coordination entre le correspondant handicap et chef de service

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de services accompagnés

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A4-O1-a47

Favoriser les formations des personnels en situation de handicap

Description :

Cette action consiste à mettre en place les aménagements nécessaires afin de permettre le suivi de formations pour les personnes en situation de handicap.

L'objectif de cette action est de permettre d'intégrer plus facilement les personnels en situation de handicap au sein des services et composantes.

Public visé :

Personnels en situation de handicap

Acteurs :

Pilotes : Correspondante handicap

Parties prenantes : Service formation, mission EDI

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identifier les besoins spécifiques de formation
2. Adapter les formations existantes si besoin
3. Informer les personnels concernés

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de demandes d'aménagement formulées et satisfaites

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A4-O1-a48

Intégrer les questions de handicap à la formation des RE-RSA, des directeurs et directrices de composantes, de laboratoires et de services

Description :

Cette action vise à sensibiliser les managers (encadrantes et encadrants) aux enjeux du handicap afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein des équipes.

L'objectif de cette action c'est de déconstruire les stéréotypes et les préjugés à l'égard des personnes en situation de handicap.

Public visé :

RE – RSA / Directeurs et directrices de composantes, de laboratoires et de services

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : DGS, DRH, Service formation

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Conception d'un module de sensibilisation au handicap dédié
2. Intégration du module dans les formations existantes
3. Elaboration d'un plan de communication et sensibilisation dans une réunion RE/RSA

Indicateurs associés à l'action :

- Une session de formation par an

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des personnels

A4-O2-a49

Développer des campagnes d'information et des sessions de sensibilisation

Description :

Cette action consiste à assurer la présence du correspondant handicap auprès des personnels lors de la journée d'accueil des nouveaux personnels afin d'assurer la diffusion de flyers et de documents pouvant permettre aux personnels de mieux connaître leurs droits et les possibilités d'accompagnement. Les personnels arrivant en cours d'année seront également contactés.

L'objectif de cette action est de déconstruire les représentations stéréotypées autour des personnes en situation de handicap en mettant un accent particulier sur les handicaps invisibles et les handicaps temporaires.

Public visé :

Tous les personnels de l'université notamment les nouveaux arrivants

Acteurs :

Pilotes : DRH – Pôle accompagnement à la vie des personnels

Parties prenantes : Correspondant handicap, DRH, Direction de la communication, Mission EDI

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Création et diffusion des supports d'information
2. Organisation de la présence du correspondant handicap lors des journées d'accueil
3. Intervention du correspondant handicap lors de la rentrée des nouveaux arrivants
4. Communication régulière au sujet du correspondant handicap sur les canaux internes

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'actions d'informations réalisées

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des personnels

A4-O2-a50

Créer et diffuser une campagne d'information sur le handicap, sous la forme d'une bande dessinée, à destination des personnels

Description :

Cette action consiste à accroître les canaux d'information à destination des personnels à travers la création d'une bande dessinée apportant des connaissances sur le handicap et son accompagnement au sein de l'université.

L'objectif de cette action est de permettre aux personnels de mieux connaître la problématique du handicap et solliciter un accompagnement en cas de besoin.

Public visé :

Tous les personnels de l'université

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : Correspondant handicap, Direction de la communication

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Construction des scénarios
2. Identification et élaboration des messages à intégrer dans la bande dessinée
3. Création graphique de la bande dessinée et impression
4. Diffusion de la bande dessinée à tous les personnels de l'université

Indicateurs associés à l'action :

- Création d'une bande dessinée sur la thématique du handicap

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des personnels

A4-O2-a51

Poursuivre le développement de la page du site internet de l'université « Travailler avec un handicap »

Description :

Cette action consiste à enrichir la page de l'université dédiée afin de mettre à disposition des personnels l'ensemble des ressources nécessaires.

L'objectif de cette action permet aux personnels de mieux connaître leurs droits et les possibilités d'accompagnement et surtout de retrouver facilement ces informations.

Public visé :

Les personnels de l'université

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : Correspondant handicap, Service de médecine

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Faire un état des lieux de la page actuelle
2. Définir les rubriques à intégrer ou à enrichir
3. Rédiger les nouveaux contenus et veiller à leur accessibilité numérique
4. Effectuer une mise à jour régulière

Indicateurs associés à l'action :

- Mise à jour de la page du site internet « travailler avec un handicap »

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des personnels

A4-O2-a52

Permettre l'accroissement des binômes lors du DuoDay

Description :

Cette action vise à renforcer l'organisation du DuoDay au sein de l'université afin de faire participer le maximum de personnes.

L'objectif de cette action consiste à proposer une action de sensibilisation et déconstruire les stéréotypes à l'égard des personnes en situation de handicap.

Public visé :

Les personnels de l'université

Acteurs :

Pilotes : Correspondante handicap

Parties prenantes : VP EDI, Direction de la communication / services et composantes

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Planifier en amont de la date du duoday la préparation de l'évènement
2. Identifier les secteurs les plus demandés et accroître les offres dans ces secteurs
3. Recenser les services et composantes volontaires
4. Communiquer largement en interne

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de duo composés

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des personnels

A4-O2-a53

Déployer le forum handicap annuel au sein de l'université

Description :

Cette action consiste à favoriser la mise en relation des personnels de l'université avec les organismes extérieurs et sensibiliser à l'aide de tests ou de jeux au handicap.

L'objectif de cette action est de proposer des actions de sensibilisation tout au long de l'année.

Public visé :

Toute la communauté universitaire, personnels et étudiants

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : Mission EDI, DRH, Passerelle handicap, CM handicap et égalité des chances étudiants, Direction de la communication

Partenaires externes : FIPHFP / organismes extérieurs

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Définir la date et le format du forum
2. Contacter les partenaires et intervenants
3. Assurer la communication de l'événement
4. Déployer l'événement

Indicateurs associés à l'action :

- Mise en place du forum handicap

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** FIPHFP
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des personnels

A4-O2-a54

Créer un guide rappelant les droits et procédures d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap

Description :

Cette action consiste à créer un document d'information sur les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, en mettant un accent particulier sur les droits dont ils pourraient jouir et les procédures d'accompagnement dont ils peuvent bénéficier.

L'objectif de cette action est de proposer un document unique rassemblant toutes les informations pratiques pour les personnes en situation de handicap.

Public visé :

Toute la communauté universitaire, personnels et étudiants

Acteurs :

Pilotes : Mission EDI, DRH, Passerelle handicap, CM handicap et égalité des chances étudiants,

Parties prenantes : Direction de la communication

Partenaires externes :

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Elaboration du guide pratique du handicap à l'université
2. Diffusion du guide

Indicateurs associés à l'action :

- Réalisation et diffusion du guide pratique du handicap

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** FIPHFP
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Développer une université plus inclusive

A4-O3-a55

Sensibiliser à tous les types de handicap les personnels en charge de l'accueil du public

Description :

Cette action consiste à sensibiliser aux différents types de handicap et donner quelques clés pour mieux accompagner les personnels d'accueil du public.

L'objectif de cette action est de favoriser un accueil inclusif des personnes en situation de handicap au sein de l'université.

Public visé :

Personnel d'accueil du public notamment personnel du SCD et des services de scolarité

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identifier les besoins spécifiques des personnels en charge de l'accueil des usagers
2. Construire le contenu des formations en s'appuyant si besoin sur le Learning Lab
3. Programmer les sessions de formation en lien avec le service de la formation des personnels
4. Assurer la diffusion de l'information et l'inscription aux formations

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Développer une université plus inclusive

A4-O3-a56

Déployer les actions prévues dans la charte Atypie-friendly

Description :

En mars 2025, l'université d'Orléans a signé la charte « atypie friendly ». Atypie-friendly est un programme national pour rendre l'enseignement supérieur inclusif pour les personnes avec un trouble du neuro-développement.

L'objectif de cette action est de former davantage tous les personnels à de grandes familles de types de handicap de façon à améliorer l'accueil des étudiants ayant des besoins spécifiques.

Cette signature permet également de s'appuyer sur Atypie Friendly pour coconstruire les aménagements d'études pour les étudiants autistes et DYS.

Public visé :

Formation des personnels pour l'accueil d'étudiants autistes asperger et étudiants DYS

Acteurs :

Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants

Parties prenantes : VP EDI, Service formation, référents handicap des composantes

Partenaires externes : Atypie-Friendly

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Reprendre les engagements de la charte Atypie-friendly
2. Former les personnels aux troubles de neuro-développement
3. Construire les aménagements d'études adaptés

Indicateurs associés à l'action :

- Formations sur les troubles autistiques et dys déployées

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

A4-03-a57

Inciter davantage les enseignants à se former aux premiers secours

Description :

Cette action consiste à inciter les personnels enseignants à se former aux premiers secours, sans forcément aller jusqu'à la certification SST.

L'objectif de cette action est de former davantage tous les personnels à de grandes familles de types de handicap de façon à améliorer l'accueil des étudiants ayant des besoins spécifiques.

Public visé :

Personnels de l'université

Acteurs :

Pilotes : SSU

Parties prenantes : Mission EDI, Service formation

Partenaires externes : Partenaires extérieurs si besoin

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Permettre l'accès à la formation de premier secouriste aux personnels
2. Mobiliser les relais d'information pour communiquer sur les sessions de formation programmées
3. Valoriser et communiquer la démarche

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de formation créées

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Développer une université plus inclusive

A4-O3-a58

Sensibiliser la communauté universitaire aux difficultés psychologiques des jeunes adultes en situation de handicap

Description :

Cette action consiste à construire des actions de sensibilisation aux différents types de handicap d'ordre psychologique et donner quelques clés pour mieux accompagner ces usagers.

L'objectif de cette action est de sensibiliser davantage tous les personnels à de grandes familles de types de handicap de façon à améliorer l'accueil des étudiants ayant des besoins spécifiques.

Public visé :

Toute la communauté universitaire notamment les personnels

Acteurs :

Pilotes : VP EDI
CM handicap et égalité des chances étudiants
Parties prenantes : Correspondant handicap
Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Recenser les besoins et les attentes
2. Concevoir les contenus de sensibilisation
3. Programmer les sessions de sensibilisation
4. Communiquer en amont et en aval

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Financement :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Axe 5 : Politique et stratégie de recrutement



L'université d'Orléans s'est fixée pour objectif d'atteindre l'obligation d'emploi pour les travailleurs handicapés. Cette volonté se traduit par la mise en place d'actions permettant le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Des actions de sensibilisation sont également prévues afin de déconstruire les stéréotypes liés aux personnes en situation de handicap et les inciter à se déclarer auprès de l'Université.

Les objectifs poursuivis à travers cet axe sont les suivants :

- Détecter et accompagner les doctorants en situation de handicap ;
- Développer une politique de recrutement en faveur des personnes en situation de handicap ;
- Inciter les personnels en situation de handicap à se déclarer auprès de l'employeur.

Détecter et accompagner les doctorants en situation de handicap

A5-O1-a59

Sensibiliser au handicap lors des rentrées des écoles doctorales

Description :

Cette action consiste à s'appuyer sur la DRP ou sur la passerelle handicap pour accompagner le doctorant vers une éventuelle reconnaissance administrative de son handicap et vers les dispositifs dédiés.

L'objectif de cette action est de favoriser l'identification des doctorants en situation de handicap de façon à les accompagner durant leur doctorat et à l'issue de ce dernier.

Public visé :

Doctorants en situation de handicap

Acteurs :

Pilotes : Passerelle handicap

Correspondante handicap auprès des personnels

Parties prenantes : VP CR, Mission EDI, Pôle APRI - DRED

Partenaires externes :

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Dresser la liste des rentrées des écoles doctorales
2. Elaborer un support de sensibilisation à cette occasion
3. Intervenir lors des différentes rentrées des écoles doctorales

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'interventions lors des rentrées des écoles doctorales

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Développer une politique de recrutement

A5-O2-a60

S'adjoindre les services d'un intervenant de langue des signes

Description : Cette action consiste à prévoir l'intervention d'un enseignant en LSF. L'objectif de cette action est de permettre des enseignements en LSF.	
Public visé : Les membres de la communauté universitaire suivant les formations LSF	
Acteurs :	Pilotes : CM handicap et égalité des chances étudiants Parties prenantes : VP CFVU, VP EDI, DRH Partenaires externes : /
Mise en œuvre de l'action (description des étapes) : 1. Identifier des intervenants 2. Valoriser l'offre en LSF	
Indicateurs associés à l'action : • Mise en place d'heures de LSF	
Moyens financiers et humains nécessaires à l'action : ▪ Financement : / ▪ Humain : / ▪ Formation : / ▪ Déplacement : / ▪ Autres : /	

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Développer une politique de recrutement

A5-O2-a61

Développer une stratégie de recrutement des personnes en situation de handicap

Description :

Cette action consiste à définir des postes fléchés pour les personnes en situation de handicap.

L'objectif de cette action est de favoriser le développement d'une stratégie de recrutement par contrat interne et par concours.

Une attention toute particulière sera octroyée au recrutement des apprentis et des docteurs en situation de handicap.

Public visé :

Apprentis et docteurs

Acteurs :

Pilotes : VP EDI, DRH

Parties prenantes : VP CA, PCAc, DGS, Pôle DCR, SPEC-EC

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identifier les besoins et les postes possibles
2. Apporter une vigilance particulière au recrutement des apprentis et des docteurs en situation de handicap
3. Inscrire ces éléments dans les campagnes d'emploi de l'université

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de personnes en situations de handicap recrutées

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Développer une politique de recrutement

A5-O2-a62

Poursuivre le développement de partenariats avec des structures institutionnelles et ou associatives, dans le champ du handicap

Description :

Cette action consiste à consolider des liens avec des structures œuvrant dans le domaine de l'insertion professionnelle des personnels en situation de handicap (Cap Emploi et associations).

L'objectif de cette action consiste à renforcer les liens des personnes en situations de handicap avec les offres d'emploi offertes par l'université.

Public visé :

Demandeurs d'emplois

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : Correspondant handicap, Service recrutement et service concours

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Établir des contacts réguliers avec les partenaires existants
2. Formaliser les partenariats Assurer un suivi régulier et pérenniser les partenariats

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de conventions de partenariat

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Inciter à déclarer auprès de l'employeur les situations de handicap

A5-O3-a63

Formaliser les points d'entrée permettant d'encourager les démarches de reconnaissance RQTH et les déclarations auprès de l'employeur

Description :

Cette action consiste à communiquer sur les droits ouverts par la reconnaissance de la qualité de travailleur en situation de handicap notamment en termes d'adaptation de poste (aménagement du bureau, du domicile en cas de télétravail, achat de prothèses ou de logiciels de travail adaptés, etc.).

L'objectif de cette action est de communiquer davantage sur les droits ouverts par une déclaration auprès de l'employeur.

Public visé :

Tous les personnels de l'université

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : DRH, Médecine du travail, RE RSA, Responsables administratifs des laboratoires

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Cartographier les dispositifs et aides existants
2. Rédiger un document clair et synthétique
3. Mettre à disposition et diffuser ce document à l'ensemble des personnels de l'université

Indicateurs associés à l'action :

- Informations créées à destination de l'ensemble des personnels sur les droits ouverts par la reconnaissance de situation de handicap.

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Inciter à déclarer auprès de l'employeur les situations de handicap

A5-O3-a64

Promouvoir l'accompagnement en faveur des agents qui ont fait valoir une situation de handicap

Description :

Communiquer sur l'accompagnement déjà existants pour des personnels de l'université en situation de handicap.

L'objectif est ici de mieux faire connaître les aménagements déployés pour les personnels de l'université.

Public visé :

Les personnels de l'université

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : DRH, Correspondant handicap

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identifier l'ensemble des aménagements dont bénéficie les personnels de l'université
2. Valoriser ces aménagements
3. Communiquer auprès de l'ensemble des personnels sur les aménagements possibles

Indicateurs associés à l'action :

- Information transmise à l'ensemble des personnels

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Inciter à déclarer auprès de l'employeur les situations de handicap

A5-O3-a65

Mettre en œuvre et communiquer sur les permanences du service handicap pour les personnels

Description :

Mettre en place des permanences du service handicap auprès des personnels et communiquer dessus.

L'objectif de cette action consiste à mieux faire connaître les possibilités d'accompagnement des situations de handicap.

Public visé :

Tous les personnels de l'université notamment les personnes en situation de handicap

Acteurs :

Pilotes : Correspondante handicap

Parties prenantes : DRH, Mission EDI

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Définir un calendrier de permanences sur les différents sites de l'université
2. Organiser les modalités pratiques de ces permanences
3. Communiquer en amont au sein des sites concernés

Indicateurs associés à l'action :

- Déployer au moins une permanence sur chaque site de l'université durant l'année

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Axe 6 : Stratégie de recherche et de formation sur le handicap



Bien que de nombreuses recherches soient menées dans les laboratoires de l'université d'Orléans sur la question de l'autonomie et du handicap, très peu d'entre elles sont visibles et accessibles. À travers cet axe, l'université d'Orléans prône la prise en compte transversale de la question du handicap dans toutes les formations de l'établissement. Il est également question de former les encadrants à intégrer les questions de handicap afin de favoriser l'inclusion au sein de l'établissement.

Deux principaux objectifs sont poursuivis à travers cet axe :

- Intégrer la question du handicap dans toutes les formations ;
- Accroître la visibilité des recherches liées au handicap.

Intégrer la question du handicap dans toutes les formations

A6-O1-a66

Recenser les formations de l'université en lien avec le handicap

Description :

Recenser de façon plus exhaustive les formations en lien avec le handicap afin de constituer une base de données.

L'objectif de cette action, au-delà des formations spécifiques au handicap, est de bénéficier d'une vision globale sur les formations qui traitent du handicap avec leurs différentes spécificités.

Public visé :

Toute la communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : VP EDI

Parties prenantes : Scolarité centrale, VP CFVU

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Recenser les formations existantes
2. Intégrer la dimension handicap dans d'autres formations transversales
3. Valoriser et diffuser l'offre de formation

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de programmes de formation ayant fait l'objet d'une adaptation
- Nombre de formations en lien avec le handicap

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Accroître la visibilité des recherches liées au handicap

A6-O2-a67

Ajouter une métadonnée dans les dépôts de projets de recherche afin de pouvoir recenser celles en lien avec le handicap

Description :

Cette action consiste à ajouter une métadonnée dans les dépôts de projet de recherche (Région, ANR, etc.) afin de permettre au Service du Partenariat et de la Valorisation (SPVGC) de pouvoir faire une simple extraction pour suivre l'évolution du nombre de projets de recherche financés en lien avec le handicap.

L'objectif de cette action consiste à accroître la visibilité des recherches liées au handicap.

Public visé :

Enseignants-chercheurs

Acteurs :

Pilotes : Pôle APRI
Parties prenantes : Mission EDI
Partenaires externes : UMR

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Recensement des projets de recherche existants
2. Création d'une métadonnée handicap
3. Intégration de la métadonnée à l'ensemble des dossiers des projets de recherche
4. Recensement des projets de recherche en lien avec le handicap

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de projets de recherche en lien avec le handicap

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** /
- **Humain :** /
- **Formation :** /
- **Déplacement :** /
- **Autres :** /

Calendrier associé

2026				2027				2028				2029			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Pilotage du schéma directeur handicap

1. Comité de pilotage

Le comité de pilotage du schéma directeur handicap est composé de l'ensemble des pilotes indiqués sur les 67 fiches actions. Le COPIL se regroupe par axe chaque année universitaire, soit 4 réunions annuelles. Les réunions par axe sont convoquées par le VP EDI en lien avec le CM handicap et égalité des chances étudiants.

2. Suivi des indicateurs

Le comité de pilotage effectue un suivi des actions déployées. Chaque pilote présente en COPIL l'avancée de son action et les résultats obtenus en fonction des indicateurs retenus. Chaque pilote réalise ainsi une évaluation continue de la mise en œuvre de son action au regard des échéances du plan quadriennal programmé et réalise une présentation lors des réunions par axe du COPIL.

3. Modalités d'information des membres de la communauté universitaire

Le schéma directeur handicap sera communiqué à l'ensemble des membres de la communauté universitaire en étant présent sur le site internet de l'université, sur l'intranet avec une communication programmée en lien avec la D-Comm.

4. Rapports d'exécution

Le comité de pilotage constitue également un bilan à mi-parcours des avancées du schéma directeur ainsi qu'un bilan terminal. Ces deux bilans seront présentés en instance.

LES INDICATEURS

1

Axe 1 : Accessibilité du bâti

Objectif 1 : Déployer l'agenda d'accessibilité programmé

- ✓ Taux d'accessibilité suivi sur la plateforme d'Accessmérie

Objectif 2 : Améliorer l'accessibilité par les expériences utilisateurs ;

- ✓ Taux de résolution des points bloquants remontés

Objectif 3 : Allier développement durable et accompagnement du handicap

- ✓ Suivi des travaux où l'accessibilité est concernée grâce au logiciel d'accessmérie.
- ✓ Retours des utilisateurs pour prise en compte non normative

2

Axe 2 : Accessibilité numérique

Objectif 1 : Accompagner les personnels dans la prise en compte de l'accessibilité

- ✓ Taux d'accessibilité numérique
- ✓ Rappel automatique d'accessibilité des documents élaborés et mis en ligne
- ✓ Nombre de formations accessibles aux personnes en situation de handicap disponibles sur CELENE et sur l'intranet
- ✓ Intégration du module « accessibilité numérique » dans les parcours informatique de l'université
- ✓ Campagne de communication sur l'accessibilité numérique mise en place

Objectif 2 : Faire évoluer nos outils numériques

- ✓ Mises à jour effectuées sur l'intranet de l'université
- ✓ Intégration des enjeux d'accessibilité numérique au développement de l'ENT
- ✓ Création de l'application « Lire pour tous »
- ✓ Taux de marchés publics incluant l'accessibilité numérique comme critère de notation

Objectif 3 : Renforcer les perspectives de diagnostic

- ✓ Taux d'accessibilité numérique
- ✓ Convention signée dans le cadre de l'accessibilité numérique
- ✓ Nombre de tablette achetées et mises à disposition
- ✓ Taux d'utilisation des tablettes à disposition

3

Axe 3 : Accueil et accompagnement des étudiants

Objectif 1 : Sécuriser les parcours de formation des étudiants

- ✓ Nombre de salons organisés
- ✓ Nombre de familles rencontrées lors des salons
- ✓ Nombre de prise de contact par les familles hors salons
- ✓ Nombre de réunions de préparation à l'entrée dans le supérieur
- ✓ Nombre d'actions organisées
- ✓ Nombre d'étudiants bénéficiaires
- ✓ Nombre de doctorants en situation de handicap
- ✓ Nombre de lauréats de bourse

Objectif 2 : Faciliter la mise en œuvre des aménagements d'études et d'examens

- ✓ Nombre de surveillants mobilisés
- ✓ Nombre d'interventions réalisés par l'ergonome
- ✓ Taux d'affichage des macarons sur les portes de bureaux des référents handicap
- ✓ Communication de la liste des référents handicap auprès de l'ensemble de la communauté universitaire
- ✓ Nombre de conseils de perfectionnement des formations tenus en présence des référents handicap
- ✓ Uniformisation des modalités de reconnaissance
- ✓ Création d'une lettre de mission type

Objectif 3 : Accroître les actions de sensibilisation envers les étudiants

- ✓ Création de session de sensibilisation
- ✓ Nombre de formations proposées
- ✓ Nombre d'étudiants de la passerelle présents lors de la pratique sportive
- ✓ Nombre de membre de la communauté universitaire présents
- ✓ Nombre de cafés signes organisés par an
- ✓ Publications sur les réseaux sociaux
- ✓ Création et diffusion de la bande dessinée de sensibilisation
- ✓ Nombre d'offres d'emploi étudiant relayés
- ✓ Nombre d'épisodes réalisés chaque année
- ✓ Nombre d'étudiants et de personnels en situation de handicap inscrits au SUAPSE

Objectif 4 : Améliorer l'insertion professionnelle des étudiants

- ✓ Nombre de réunions auxquelles un représentant de l'université assiste
- ✓ Création d'une convention avec l'AGEFIPH
- ✓ Renouvellement de la convention « atouts pour tous »
- ✓ Nombre d'étudiants accompagnés
- ✓ Taux de réussite des recherches de stages (emploi, alternance, etc.)

4

Axe 4 : Accueil et accompagnement des personnels

Objectif 1 : Professionnaliser l'accueil mis en œuvre par les personnels

- ✓ Nombre d'actions de sensibilisation réalisées
- ✓ Nombre de formations sur les troubles autistiques et dys déployées
- ✓ Nombre de formations créées
- ✓ Nombre d'actions de sensibilisation réalisées

Objectif 2 : Favoriser l'intégration des personnels en situation de handicap

- ✓ Diffusion des informations relatives au poste de correspondant handicap de la DRH
- ✓ Intégration du module au parcours de formation des managers
- ✓ Nombre de services accompagnés
- ✓ Nombre de demandes d'aménagement formulées et satisfaites

Objectif 3 : Accroître les campagnes d'information à destination des personnels

- ✓ Nombre d'actions d'information réalisées
- ✓ Création d'une bande dessinée sur la thématique du handicap
- ✓ Mise à jour régulière de la page du site internet « travailler avec un handicap »

Objectif 4 : Accroître les actions de sensibilisation à destination des personnels

- ✓ Le nombre de duo composés
- ✓ Mise en place du forum handicap

5

Axe 5 : Politique et stratégie de recrutement

Objectif 1 : Détecter et accompagner les doctorants en situation de handicap

- ✓ Nombre d'interventions lors des rentrées des écoles doctorales

Objectif 2 : Développer une politique de recrutement

- ✓ Nombre d'heures de LSF
- ✓ Nombre de personnes en situation de handicap recrutées
- ✓ Nombre de conventions de partenariat

Objectif 3 : Inciter à déclarer auprès de l'employeur

- ✓ Informations créées à destination de l'ensemble des personnels sur les droits ouverts par la reconnaissance de situation de handicap
- ✓ Information transmise à l'ensemble des personnels
- ✓ Au moins une permanence annuelle sur chaque site de l'université

6

Axe 6 : Stratégie de recherche et de formation sur le handicap

Objectif 1 : intégrer la question du handicap dans toutes les formations

- ✓ Nombre de programmes de formation ayant fait l'objet d'une adaptation
- ✓ Nombre de formations en lien avec le handicap

Objectif 2 : Consolider les formations en lien avec le handicap

- ✓ Création d'une métadonnée
- ✓ Une session de formation par an

Objectif 3 : Donner plus de visibilité aux recherches en lien avec le handicap.

- ✓ Nombre de projets de recherche en lien avec le handicap

Glossaire et acronymes

Alpha	Terme / Sigle	Définition
A	Action	Ensemble homogène de tâches, d'opérations ou de gestes permettant de produire un résultat évaluable. Terme générique utilisé dans l'analyse des processus pour recouvrir plusieurs situations, procédés, tâches, opérations... Ou autres termes relevant du langage de l'organisation.
A	Axe	Un axe stratégique est une orientation fondamentale définie par une organisation pour guider ses actions et atteindre ses objectifs à long terme. Il sert de cadre pour le développement de plans d'action et de projets alignés sur la vision et les priorités politiques de l'entité.
A	APRI	Pôle Appui aux Projets, à la Recherche et à l'Innovation
C	CA	Conseil d'Administration
C	CFVU	Commission Formation et Vie Universitaire
C	CM	Chargé de Mission
C	COFIL	Comité de Pilotage
C	CR	Commission Recherche
D	D-Comm	Direction de la communication
D	DAF	Direction des Affaires Financières
D	DOIP	Direction de l'Orientatation et de l'Insertion Professionnelle
D	DRH	Direction des ressources humaines
D	DSI	Direction des Systèmes Informatiques
E	EC	Enseignants chercheurs
E	EDI	Egalité diversité Inclusion
E	ENT	Espace numérique de travail
F	FIPHFP	Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
L	LLUO	Learning Lab Université d'Orléans
M	MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
O	Objectif	Un objectif est un résultat spécifique que l'on souhaite atteindre dans un délai déterminé. Il peut être quantitatif ou qualitatif et sert de repère pour orienter les actions et mesurer les progrès réalisés. Pour être efficace, un objectif doit être défini selon des critères précis, tels que la méthode SMART, qui stipule qu'un objectif doit être Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste et Temporellement défini.
P	PRITH	Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés
R	RE RSA	Responsable d'Équipe, Responsable de Service Administratif
R	RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
S	SDH	Schéma Directeur Handicap
S	SSU	Service de Santé Universitaire
V	VP	Vice-Président